

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 JUIN 2014

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le 25 juin 2014 à 20h00 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 20 juin 2014.

Etaient présents : MM et Mmes les conseillers municipaux : Agnès LAPLAZA, Serge DIZAMBOURG, Mireille CARQUIGNY, Philippe PLOYER, Laurent BAILLY, Christine BESOMBE JOLLY, Corinne BLAISE, Daniel BEY, Laurent GARCIA, Mireille KAMMERLOCHER, Pascale ROUX, Marie-Hélène DUROCQ.

Absents excusés et représentés : Danièle TARTRAT donne pouvoir à Yvan GUIGNOT  
Colette CHAPUIS donne pouvoir à Pascale ROUX

Secrétaire de séance : Daniel BEY  
Administration : Martine SONNET

Le compte-rendu de la séance du 21 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

### COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE de GESTION 2013

M. Daniel BEY, conseiller le plus ancien, présente les résultats suivants et fait un vote par main levée :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 313 058.76 €	130 980.52 €
Recettes : 415 631.57 €	115 723.40 €
Résultat de clôture de l'exercice 2013 : 105 269.03 €	

Ces deux comptes présentant les mêmes résultats sont adoptés à l'unanimité par les membres du conseil sauf la voix de M. le Maire.

### Mise à la réforme

Pneus remorque-1998 d'une valeur de 304.90 € au compte 21571  
Brosses voiries d'une valeur de 312.55 € au compte 21571  
Brosses voiries d'une valeur de 319.91 € au compte 21578  
Brosses voiries d'une valeur de 376.74 € au compte 21578  
Filet école d'une valeur de 346.41 € au compte 2158  
Cyclomoteur d'une valeur de 250.63 au compte 2182  
Copieur EP3010 d'une valeur de 4596.34 € au compte 2183  
Copieur-1998 d'une valeur de 358.51 € au compte 2183  
Tél fax répondeur d'une valeur de 226.04 € au compte 2183  
Aspirateur Twister d'une valeur de 313.35 € au compte 2188  
Extincteur-1999 d'une valeur de 110.50 € au compte 2188  
Photocopieur Canon GP 225 d'une valeur de 4348.55 € au compte 2188

### **Affectation de résultat (compte 1068)**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les résultats 2013 et la nécessité de procéder à leur affectation :

- excédent de fonctionnement cumulé .....	+ 102 572.81 €
Déficit d'investissement à résorber.....	- 99 915.87 €
+restes à réaliser en dépenses .....	- 3275.00 €
-restes à réaliser en recette .....	+ 12 580.00 €

Soit un besoin de financement au c/1068 de 90 610.87 €

L'excédent de fonctionnement cumulé 2013, soit 102 572.81 €, permet de résorber le besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève à 90 610.87 €

La différence soit 11 961.94 € s'ajoute au c/110 -report à nouveau- qui restera disponible à l'occurrence de 114 574.03 €.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **Etude de devis : Internet et téléphone**

Le Maire présente 2 devis, Orange et Société ATE (SFR), le conseil municipal décide de poursuivre l'étude.

### **Affaires diverses**

La demande de subvention pour le petit tracteur a été transmise au ministère de l'intérieur par un courrier administratif du sénateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15.

*Le Maire, Yvan GUIGNOT*